

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-MARIE
SEANCE DU MERCREDI 27 AOUT 2025**

**DELIBERATION N°CCAS/25/064 - CONVENTION TERRITORIAL GLOBAL 2021/2025 – ATTRIBUTION
D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A L'ASSOCIATION
BABYLAND DANS LE CADRE DU BONUS TERRITOIRE –
EXERCICE 2025**

Le Maire certifie que la
liste des délibérations de
la présente séance a été
mise en ligne sur le site
Internet de la ville le

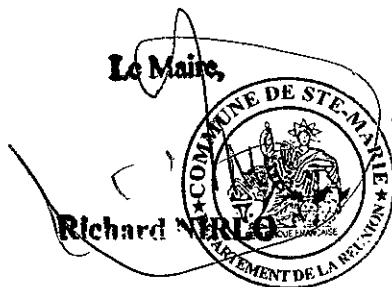
01 SEPT 2025

que la convocation a été
faite le 20/08/2025
et que le nombre de
conseillers municipaux
présents a été de 18
sur 29.

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 27 août à 09 h 30, le
Conseil Municipal s'est réuni dans la salle polyvalente communale de
Duparc, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur
Richard NIRLO, Maire.

Etaient présents : M. Richard NIRLO, Maire

Adjoint : Mme Sylvie BILLAUD - M. Christian DALLEAU -
Mme Marie-Line SOUBADOU - M. André M'VOULAMA -
Mme Olivette TAOMBE - M. Grégoire CORDEBOEUF -
Mme Nadia WU-TIU-YEN - M. Matthias DASSOT - Mme Corinne
GAUVIN - M. Jean-Louis LATOUCHE.



Conseillers Municipaux : Mme Vivienne DALLEAU - M. Mario
LECHAT - Mme Myrielle HIVANHOE - Mme Michelle NIRLO -
M. Eric THIBURCE – Mme Céline SITOUZE .

Est arrivé en cours de séance : M. Didier GOPAL à 9h42.

Etaient absents : Mme Arielle REZAC - Mme Carole HIVANHOE -
Mme Marlène RODIER - M. Jean-François BOYER - Mme Dorianne
JEAN-BAPTISTE - M. Christian ANNETTE - M. André CHERIMONT -
Mme Sylvie NATIVEL - Mme Valérie GRAVIER - M. Thierry
GUICHARD – M. Nicolas LEBRETON.

Monsieur Matthias DASSOT a été désigné pour remplir les fonctions
de Secrétaire.

DELIBERATION N°CCAS/25/064**CONVENTION TERRITORIAL GLOBAL 2021/2025 - ATTRIBUTION D'UNE
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A L'ASSOCIATION BABYLAND DANS LE
CADRE DU BONUS TERRITOIRE- EXERCICE 2025**

La Convention Territoriale Globale (CTG) constitue un cadre contractuel d'engagements politiques entre la commune et la Caisse des Allocations Familiales (CAF), visant à déployer des services aux familles.

Cette démarche a pour objectifs principaux de :

- Définir un cadre politique pour le développement des services aux familles sur les territoires, notamment en matière d'équipements petite enfance ;
- Renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions destinées aux habitants d'un territoire.

La CTG s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires, permettant l'identification des priorités et la définition des moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté. Elle vise également à faciliter le rééquilibrage territorial des équipements, afin d'assurer à tous un accès à des services complets, innovants et de qualité.

Dans ce cadre, un bonus territoire CTG est défini. Il s'agit d'une aide complémentaire à la prestation de service unique, versée aux structures soutenues financièrement par une collectivité locale engagée auprès de la CAF dans un projet de territoire au service des familles.

CONSIDERANT,

Vu la délibération N°DGS/21/122 du Conseil Municipal du 21 décembre 2021 adoptant le renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG) et modalités de la mise en œuvre du Bonus Territoire de 2021 à 2025,

Vu le conventionnement de la CTG intégrant la mise en œuvre d'un Bonus Territoire de 2021 à 2025 en date du 24 décembre 2021,

Le Maire propose à l'assemblée le financement du Bonus territoire, au titre de l'année 2025, pour le gestionnaire « *association Babyland* » comme suit :

GESTIONNAIRE	STRUCTURE	NOMBRE DE PLACES	SUBVENTION 2025
ASSOCIATION BABYLAND	CRECHE BEAUSEJOUR	60	18 000 €

Pour rappel, dans le cadre de la CTG Bonus territoire, la subvention communale est déterminante pour le versement du Bonus territoire par la Caisse d'Allocations Familiales auprès des gestionnaires.

Cette délibération fera l'objet d'un arrêté.

A ce titre, je vous prie de bien vouloir :

- valider l'attribution de la subvention communale au titre de la CTG Bonus territoire pour l'année 2025 à l'association Babyland, dans les conditions susvisées ;
- autoriser le Maire à signer tout document s'y afférant.

La commission Affaires Générales, Finances, Economie et Développement réunie le mardi 19 août 2025 a émis un avis favorable.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

ADOpte A L'UNANIMITE.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,


Richard NIELLO



Montants du bonus territoire par la Ville

2025					
Tarif/place	N°	Noms	Nombre de places	Montants bonus territoire	Observations
Existants (300 € / place)	1	Asso. Les Marionnettes : - La cheminée de La Mare (60) - Ti doudou (30) - La crèche (40) - Le ptit chou (60) -Le jardin (40) - Lezartistes (30)	260	78,000.00 €	
	2	Asso. Babyland : - Crèche Beauséjour	60	18,000.00 €	
	3	Asso. Paille en queue : - Micro crèche paille en queue	10	3,000.00 €	Pas délibération établie car en déficit
	4	Asso. Les iris : - Multi accueil les iris	60	18,000.00 €	
	5	Asso. ADESIR : - LAEP Ti Baba	x	9,900 €	Pas délibération établie car non rendu de rapport financier
	6	SCIC Run enfance : - micro crèche Libellules - micro crèche Becs rose - micro crèche Fleurettes	30	9,000 €	
		SOUS TOTAL	420	135,900 €	
Nouveaux (1500 € / place)	7	Asso. crèche La Réserve : - Crèche La Réserve	39	58,500.00 €	
	8	SCOPAD : - crèche d'entreprise SCOPidoux	20 (02 ouvertes au public)	3,000.00 €	
	3 bis	Asso. Paille en queue : - Micro crèche paille en queue	2	3,000.00 €	
	1 bis	Asso. Les Marionnettes : -Le jardin	4	12,000.00 €	mail reçu ldu 12.12.2024 - dernier CM LE 11.12.2024 ARRETE N°4243 PMI augmentation de 44 - SOLDE NON VERSE EN 2024 chg de lieu: 40 rue Concorde Duparc 97438 Sainte-Marie
SOUS TOTAL			47	76,500.00 €	
TOTAL GENERAL			467	212,400.00 €	
RAPPEL DES CHIFFRES POUR 2024			467	205,900.00 €	
DIFFERENCE ENTRE 2024 ET 2025			0 places supplémentaires	6,500.00 € à financer en plus	

FICHE DE LIAISON DES EAJE POUR L'ANNEE 2025

PARTIE FINANCIERE

GESTIONNAIRE			STRUCTURE			FINANCE			OBSERVATIONS
GESTIONNAIRE	NOM DU RESPONSABLE	COORDONNEES DU GESTIONNAIRE	NOM ET TYPE DE LA STRUCTURE	ADRESSE	AGREMENT	TOTAL DU BILAN	PRODUITS D'EXPLOITATION	RESULTAT	
Association Crèche des Iris Beauséjour	Madame Betty TECHER	sstaincq.crechedesiris@gmail.com	Multi-accueil Les Iris	455 Rue Pointe Allisard Beauséjour 97438 Sainte-Marie	60 places	589,628.00 €	1,105,736.00 €	34,116.00 €	
Association Babyland	Monsieur Jean GILLES	lmaleck@babyland.re darmand@babyland.re jclebon@babyland.re	Crèche Beauséjour	9 rue du triangle 97438 Sainte-Marie	60 places	888,681.65 €	1,194,570.15 €	93,119.06 €	Compte tenu de la signature COG entre l'Etat, et la CNAF pour la période 2023-2027, la CAF (le principal financeur) et les parents financent les charges de l'Association à hauteur de 90%. Il reste donc 10 % des charges à couvrir par la commune. Cependant, la contribution communale est compensée par le dispositif Fonds Publics et Territoires (FTP+) mis en place par la CAF jusqu'au 31/12/2025.
Ass. Les Marionnettes	Monsieur James NAGES	azitte@marionnettes.re rbarbier@marionnettes.re	Jardin d'enfants les marionnettes	40 Rue Concorde Duparc 97438 Sainte-Marie	44 places	326,596.33 €	602,516.55 €	-129,402.14 €	Concernant l'association entière les chiffres sont les suivants : Total du bilan = 3 067 207,07 € Chiffre d'affaires = 798 040,00 € Résultat net comptable = 73 291,99 € Donc pas de déficit pour l'association
			Crèche rivière des pluies	104 rue Roger Payet - Rivière des Pluies - 97438 Sainte-Marie	40 places	213,894.12 €	624,235.96 €	-6,168.88 €	
			Jardin d'enfants le pti chou	3 rue Augustin Panon 97438 Sainte-Marie	60 places	530,246.03 €	693,023.55 €	54,634.56 €	
			crèche lezartiste	20 rue des Caféier 97438 Sainte-Marie	30 places	228,792.39 €	454,323.98 €	-29,405.67 €	
			Crèche ti doudou	30 ue du Frère Scubilion Les Gaspards 97438 Sainte-Marie	30 places	314,393.25 €	525,064.00 €	-6,994.53 €	
			Multi accueil cheminée de la mare	11 rue André Lardy - Zone d'Activité "la Mare" - 97438 Sainte-Marie	60 places	654,521.73 €	949,603.18 €	-43,399.18 €	
Association « Pailles en queue »	Madame Anne Valérie MAILLOT	catherinevellay@gmail.com ass.peq@gmail.com	Micro crèche à gestion parentale « Pailles en queue »	53, Rue Numa Nirlo 97438 Sainte-Marie	12 places	225,530.90 €	184,183.34 €	-41,621.69 €	
SCIC RUN ENFANCE	Monsieur Vincent CLOTAGATIDE	v.clotagatide@runenfance.fr n.dijoux@coopenfance.fr	Micro crèche "Bec Rose"	10 rue des Patrices La Grande Montée 97438 Sainte-Marie	10 places	190,016.41 €	156,673.69 €	32,388.03 €	
			Micro-Crèche Les Fleurettes	3, chemin de la fleurette Confiance les hauts 97438 Sainte-Marie	10 places	203,177.94 €	177,450.23 €	24,324.33 €	
			Micro-Crèche Libellule	1 lotissement rubin La Grande-Montée 97438 Sainte-Marie	10 places	199,147.03 €	165,830.96 €	32,118.54 €	
SCOPAD	Monsieur Jean Hugues GRONDIN	jeanhugues.grondin@scopad.fr	crèche d'entreprise SCOPidoux		20 places	301,480.23 €	214,829.32 €	-86,650.91 €	Le montant est en déficit de - 86 650,91€ pour la crèche SCOPidoux.
ASSOCIATION ADESIR	Madame Thérèse ROULOF	compta.adesir@orange.com adesir97438@adesir.fr	Lieu d'Accueil Enfant/Parent		Fonctionne en heures	83,801.41 €	83,801.41 €	0.00 €	L'association n'a pas pu remettre un bilan financier et/ou un compte de résultat analytique
ASSOCIATION CRECHE LA RESERVE	Madame Valérie CILLON	valeriecillon2@gmail.com	Crèche La Réserve		39 places	874,470.00 €	39,044.00 €	67,663.00 €	

FICHE DE LIAISON DES EAJE POUR L'ANNEE 2024

PARTIE FINANCIER

GESTIONNAIRE			STRUCTURE			FINANCE			OBSERVATIONS
GESTIONNAIRE	NOM DU RESPONSABLE	COORDONNEES DU GESTIONNAIRE	NOM ET TYPE DE LA STRUCTURE	ADRESSE	AGREMENT	TOTAL DU BILAN	PRODUITS D'EXPLOITATION	RESULTAT	
Association Crèche des Iris Beauséjour	Madame Betty TECHER	sstaincq.crechedesiris@gmail.com	Multi-accueil Les Iris	455 Rue Pointe Allisard Beauséjour 97438 Sainte-Marie	60 places	589 628,00 €	1 105 736,00 €	34 116,00 €	
Association Babyland	Monsieur Jean GILLES	lmaleck@babyland.re darmand@babyland.re jclebon@babyland.re	Crèche Beauséjour	9 rue du triangle 97438 Sainte-Marie	60 places	888 681,65 €	1 194 570,15 €	93 119,06 €	Compte tenu de la signature COG entre l'Etat et la CNAF pour la période 2023-2027, la CAF (le principal financeur) et les parents financent les charges de l'Association à hauteur de 90%. Reste donc 10% des charges à couvrir par la Commune. Sauf que le financement de celui-ci ne les couvre pas, et doit à travers du dispositif Fonds Publics et Territoires (FPT+) de la CAF afin de couvrir la part non financée par la commune.
Ass. Les Marionnettes	Monsieur James NAGES	azitte@marionnettes.re rbarbier@marionnettes.re	Jardin d'enfants les marionnettes	40 Rue Concorde Duparc 97438 Sainte-Marie	44 places	326 596,33 €	602 516,55 €	-129 402,14 €	Concernant l'association entière les chiffres sont les suivants : Total du bilan = 3 067 207,07 € Chiffre d'affaires = 798 040,00 € Résultat net comptable = 73 291,99 € Donc pas de déficit pour l'association
			Crèche rivière des pluies	104 rue Roger Payet - Rivière des Pluies - 97438 Sainte-Marie	40 places	213 894,12 €	624 235,96 €	-6 168,88 €	
			Jardin d'enfants le pti chou	3 rue Augustin Panon 97438 Sainte-Marie	60 places	530 246,03 €	693 023,55 €	54 634,56 €	
			crèche lezartiste	20 rue des Caféier 97438 Sainte-Marie	30 places	228 792,39 €	454 323,98 €	-29 405,67 €	
			Crèche ti doudou	30 ue du Frère Scubilion Les Gaspards 97438 Sainte-Marie	30 places	314 393,25 €	525 064,00 €	-6 994,53 €	
			Multi accueil cheminée de la mare	11 rue André Lardy - Zone d'Activité "la Mare" - 97438 Sainte-Marie	60 places	654 521,73 €	949 603,18 €	-43 399,18 €	
Association « Pailles en queue »	Madame Anne Valérie MAILLOT	catherinevellay@gmail.com ass.peq@gmail.com	Micro crèche à gestion parentale « Pailles en queue »	53, Rue Numa Nirlo 97438 Sainte-Marie	12 places	225 530,90 €	184 183,34 €	-41 621,69 €	
SCIC RUN ENFANCE	Monsieur Vincent CLOTAGATIDE	v.clotagatide@runenfance.fr n.dijoux@coopenfance.fr	Micro crèche "Bec Rose"	10 rue des Patrices La Grande Montée 97438 Sainte-Marie	10 places	190 016,41 €	156 673,69 €	32 388,03 €	
			Micro-Crèche Les Fleurettes	3, chemin de la fleurette Confiance les hauts 97438 Sainte-Marie	10 places	203 177,94 €	177 450,23 €	24 324,33 €	
			Micro-Crèche Libellule	1 lotissement rubin La Grande-Montée 97438 Sainte-Marie	10 places	199 147,03 €	165 830,96 €	32 118,54 €	
SCOPAD	Monsieur Jean Hugues GRONDIN	jeanhugues.grondin@scopad.fr	crèche d'entreprise SCOPidoux		20 places	301 480,23 €	214 829,32 €	-86 650,91 €	Le montant d'excédent est en déficit de 86 650,91€ pour la crèche uniquement mais cependant suite à l'entreprise l'excédent est de 3 029 730€
ASSOCIATION ADESIR	Madame Thérèse ROULOF	compta.adesir@orange.com adesir97438@adesir.fr	Lieu d'Accueil Enfant/Parent		Fonctionne en heures	83 801,41 €	83 801,41 €	0,00 €	L'association n'a pas pu remettre un bilan financier et/ou un compte de résultat analytique
ASSOCIATION CRÈCHE LA RESERVE	Madame Valérie CILLON	valeriecillon2@gmail.com	Crèche La Réserve		39 places	874 470,00 €	39 044,00 €	67 663,00 €	